

CONFERENCE DES PRESIDENTS DES ASSOCIATIONS DE
PROFESSEURS SPECIALISTES
Février 2012

La proposition de loi relative à certaines dispositions encadrant la formation des maîtres déposée sur le bureau de l'Assemblée Nationale et devant être débattue le 8 février précise dans une de ses dispositions que la formation des maîtres serait « assurée notamment par les universités ».

Les associations soussignées représentatives des disciplines de l'Education Nationale et membres de la Conférence des Présidents d'Associations de Professeurs Spécialistes s'inquiètent de cette formulation. L'adverbe « notamment » suggère en effet que d'autres institutions que l'Université seraient susceptibles d'assurer cette formation.

Très attachées à une formation disciplinaire solide, scientifique et pédagogique, sanctionnée par un concours national (agrégation, CAPES, CAPET ou CAPLP), elles demandent que cette proposition soit retirée et que la formation des professeurs soit maintenue et assurée dans le cadre de l'Université.

APEG : Association des Professeurs d'Economie Gestion
<http://www.apeg.info/>

APEMU : Association des Professeurs d'Education Musicale
<http://www.apemu.fr/>

APMEP : Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public
<http://www.apmep.asso.fr/>

APFLA-CPL : Association des Professeurs de Français et Langues Anciennes en Classes Préparatoires Littéraires
<http://www.apfla-cpl.com/>

APHG : Association des Professeurs d'Histoire Géographie
<http://www.aphg.fr/>

APPEP : Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public
<http://www.appep.net/>

CNARELA : Coordination Nationale des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes
<http://www.cnarela.fr/>

SLNL : Société des Langues Néo-Latines
<https://sites.google.com/site/leslanguesneolatines/>